

Harfleur Zoom

Informations Municipales - numéro 92 - Mars 2021



Harfleur, ville de commerces

La fermeture d'une nouvelle classe au sein de l'école des Caraques inquiète

La municipalité a été informée récemment de la fermeture d'une classe au sein de l'école des Caraques, décidée par le directeur d'académie de l'éducation nationale. Déjà alertée par le directeur de l'école, Madame le Maire n'avait pas tardé à signer la proposition de la sénatrice Céline Brulin pour un moratoire sur la carte scolaire afin qu'elle ne subisse, dans le cadre de cette année exceptionnelle, aucun changement allant dans le sens d'une baisse du nombre de classe.

Dès son annonce, Madame le Maire a immédiatement alerté le DASEN sur les risques que cette décision faisait encourir pour l'école. Elle a, en effet, soulevé plusieurs éléments qui attestent de l'inquiétude justifiée des parents comme du personnel enseignant. Mais il s'agit surtout de parer aux difficultés engendrées par la pandémie qui a contribué à creuser les inégalités des chances à l'école.

C'est pourquoi Madame le Maire a signalé les difficultés scolaires structurelles et conjoncturelles rencontrées par les enfants, notamment autour des matières fondamentales telles que le français et les mathématiques ou encore la lecture et qui se sont creusées depuis le premier confinement. Le maintien du nombre de classe aurait pu contribuer à ce que les enseignants travaillent avec des effectifs plus petits et, par conséquent, puissent dégager davantage de temps pour celles et ceux qui en auraient besoin. Refusant que la logique quantitative prime sur la logique qualitative en matière d'enseignement, Madame le Maire a pointé l'idée que l'égalité des chances passait par des conditions de réussites adaptées aux enfants. et que celle-ci doit primer sur les chiffres.

C'est cette idée qui avait prévalu lorsque la municipalité avait accepté de mettre en œuvre un dispositif d'accompagnement scolaire (cf. voir le zoom de février 2021), dispositif que cette décision viendrait mettre à mal.

Madame le Maire a prévu de rencontrer le directeur de l'école ainsi que les parents d'élèves afin d'étudier dans quelle mesure il est possible de résoudre cette situation et continuer à travailler aux côtés des directeurs afin que les écoles harfleuraises puissent accueillir les enfants de la commune dans les meilleures conditions.

Pour information, depuis plusieurs années, l'ensemble des écoles harfleuraises subissent des baisses constantes d'effectif. Le problème n'est pas propre à Harfleur mais s'inscrit dans une dynamique nationale démographique où le nombre de naissance est en baisse constante, et dans un contexte de rurbanisation où les communes centres et périurbaines connaissent une baisse du peuplement au profit des communes rurales. C'est pourquoi l'école de Fleurville a déjà perdu une classe il y a deux ans, et l'école André Gide l'année dernière.



Sommaire

Retrospective

Dossier

En détails

Focus

Actu

Conseil municipal

Infos

Tribunes

Bulletin d'information
de la ville d'Harfleur
Mairie d'Harfleur
55 rue de la République
76700 Harfleur

Directrice de publication :
Christine Morel

Rédaction :
Services Mairie d'Harfleur

Maquette / photographie :
Alexandra Gobbé-Anne
Nadia Younsi
Éric Boucher

Imprimeur : Bemo Graphic
Rue des Artisans
BP 204
61006 Alençon Cedex

Être élu municipal, c'est savoir défendre des projets de territoires qui servent utilement le territoire de sa commune. Le lancement de la troisième ligne de tramway fait partie de ceux-là.

Ce projet est le fruit d'un véritable travail, fourni par les anciens et les nouveaux élus de la majorité, qui a débouché sur un vote à l'unanimité lors de sa présentation au dernier conseil communautaire. Pour Harfleur, comme pour l'agglomération, il répond à de réels besoins et représente une véritable opportunité à plusieurs titres. Opportunité sociale, dans la mesure où le tracé proposé permettra de faciliter la mobilité directe des travailleurs de nos communes au niveau des entreprises situées dans les quartiers sud du Havre, les lieux de soins comme l'hôpital Monod et la clinique des Ormeaux ou encore les docks. Il facilitera également les mobilités indirectes la création d'une plateforme de transfert à Harfleur, au service de celles et de ceux qui se rendent sur la zone industrielle.

Opportunité économique, puisque la présence du tram à Harfleur permettra d'accroître son attractivité, tant du point de vue commercial que du point de vue du logement.

Opportunité environnementale dans la mesure où ce projet s'inscrit dans l'extension du rôle joué par les transports en commun dans nos déplacements quotidiens, notamment ceux de nos communes périphériques à celles du Havre. Ce projet place également l'acteur public au cœur de la recherche de solutions énergétiques durables mais place au cœur également le rôle de l'acteur public dans la promotion de solutions écologiques durables, répondant aux besoins des habitants de notre territoire ; l'accroissement du cadencement, toutes les huit minutes, la fiabilité du service proposé en témoigne.

À présent, nous allons entrer dans la phase d'étude de faisabilité et de concertation avec la population. Celle-ci, pilotée par la Communauté Urbaine, est loin d'être encore totalement déterminée et il nous restera, ensemble, beaucoup de choses à définir pour nous assurer que les besoins de tous les Harfleuraises soient également représentés pour que ce projet deviennent un beau projet partagé.

Christine Morel
Maire d'Harfleur

Rétrospective

Le CMJ à la Mairie



Les enfants du Conseil Municipal des Jeunes fraîchement élus (voir ZOOM de février - n°91), ont été reçus à l'hôtel de ville. Mme Evrard, adjointe au Maire leur a servi de guide dans les couloirs de ce bâtiment ancien afin de leur présenter les différents espaces (sur la photo, la salle des mariages), et de leur expliquer comment fonctionnent les différents services municipaux.

Un grand coup de propre pour les écoles... Et dans les espaces verts



Lorsque sonne l'heure des vacances scolaires, les agents des services techniques d'Harfleur savent qu'elles ne sont pas pour eux et qu'ils disposent de ce temps de calme au sein des établissements pour intervenir. Ainsi, plusieurs interventions sont prévues pour la période des congés d'hiver :

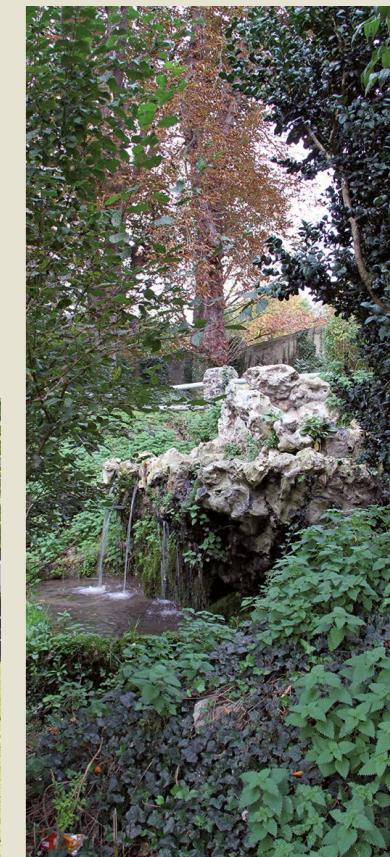
- Peintures dans le préau et la cage d'escalier et nettoyage des façades et murets de l'école des Caraques
- Rénovation de la façade de la maternelle G. Coty, pose d'un bardage composite
- Réfection et modification (pour plus de pérennité et de praticité) des carrés potagers
- Remplacement des pare ballons sur l'aire de jeux de l'école de Fleurville

Et comme les salles municipales ne sont pas oubliées :
- Les toilettes de la salle Duquenoy seront mis en accessibilité

Dans le cadre de la gestion différenciée des espaces verts, les services municipaux ont procédé à l'entretien du fond du parc, contrairement à la partie centrale qui est entretenue plus régulièrement afin d'offrir un espace dégagé, cette partie fait la part belle à la biodiversité et au développement des espèces animales et végétales. En effet, la période actuelle est propice à la préparation du printemps, c'est pourquoi profitant du fait que les montées de sève n'aient pas encore débuté, les agents de la ville ont pu, élaguer les arbres, rabattre les haies et débroussailler les abords des chemins de promenade dans le respect de la faune et de la flore locale.

Ces actions ont aussi un impact sur la sécurité des habitants, rendant les espaces dégagés plus visibles et sécurisants. La cascade et ses chemins n'ont pas été oubliés et peuvent offrir aux Harfleurais un cadre de balade attractif et rafraichissant.

> Une opération d'élagage est aussi prévue le long de l'avenue Charles de Gaulle.



Course d'orientation dans le parc



«Coco le petit singe de Patricia* lui a joué un mauvais tour. Il a caché les outils parce qu'il aime lui faire des blagues (pas drôle ^^), mais elle n'a pas le temps de s'amuser. Donc elle vous a missionné pour l'aider. Une fois tous les outils retrouvés, elle vous invite à la rejoindre à la serre.»

Voici le message que les enfants des ALSH ont trouvé et qui les a entraîné dans une course folle autour du parc de la mairie.

Rechercher des outils de jardin, à l'aide d'un plan et de pièces de puzzle à reconstituer, se repérer dans l'espace, savoir nommer les outils et expliquer leur utilité, autant d'apprentissages réalisés tout en s'amusant en plein air.

Au fil des indices et des découvertes, 16 outils sont ainsi récoltés et placés dans des cabas.

Cerise sur le gâteau, pour l'une des deux séances, les enfants avaient revêtu leurs plus beaux costumes.

* Agente municipale chargé du fleurissement de la ville

et grand jeu déguisé pour les ALSH

La première séance a eu lieu le 3 février avec les petits du centre Dolto et la deuxième le 10 février avec les plus grands des «deux rives», ainsi, tous les enfants des ALSH d'Harfleur, quel que soit leur âge ont pu profiter de ce jeu pédagogique, dans lequel ils ont appris à identifier et à se familiariser avec des outils de jardin.

Rappelons que même si certains ne disposent pas de jardin, tous ces enseignements sont applicables aussi bien en jardinières d'appartements que sur des «minis» potagers de balcons.

L'animation «spécial nature» s'est poursuivie dans les serres municipales afin de mettre en application tout ce qui avait été appris durant cette matinée riche en émotions (la suite des aventures de nos petits jardiniers est à découvrir en page 7).



Rétrospective

Les «petits cuistos» reprennent du service



Dans le cadre de l'École du Goût (opération menée par la municipalité en collaboration étroite avec les écoles harfleuraises, visant à former de façon ludique les petits Harfleuraises à l'approche du goût, au plaisir de manger équilibré, à la connaissance des aliments et à leur provenance), la semaine du 15 au 19 février était consacrée à la réalisation complète de repas conviviaux.

Les écoliers ont tout fait, entrée, plat, dessert, découpe, cuisson..., et ils ne se sont pas contentés de réaliser tous les plats eux-même. Ils ont su, avec l'aide de leurs professeurs et des animateurs de la Ville, créer une ambiance conviviale digne d'un véritable banquet. La décoration, les menus, l'installation des tables, les cocktails de jus de fruits, sucre coloré sur les verres... aucun des ingrédients d'un repas de fête n'a été oublié.

Un exercice complet auquel ces jeunes se sont prêtés avec beaucoup d'enthousiasme.

D'ailleurs chaque jour, chaque équipe de «petits chefs» a eu de la visite : France 3 Baie de Seine, Paris Normandie, Le Courrier Cauchois, et Mme le Maire, ce qui n'a pas eu l'air d'ébranler leur concentration et leur détermination à mener à bien la mission qui leur avait été confiée.

Ils ont pu, ensuite, déguster leurs propres plats, éléments constitutifs d'un repas équilibré, sain, et délicieux.



Le temps des semis avant les beaux jours



Arrivées à la serre municipale après leur chasse au trésor dans le parc, équipées de leurs outils fraîchement récoltés, les petites mains vertes sont passées avec curiosité à la phase de mise en pratique.

Les plantations ont débuté en 2 équipes de 8 à 10 enfants. Les enfants ont enrichi leur vocabulaire et leur connaissance du cycle de vie des végétaux, ils ont observé la terre, les graines, et ont procédé à différentes méthodes de semis en autonomie. Les manipulations en équipe ont nécessité une coopération et un partage qui permet aux enfants de travailler ensemble dans un but commun...

Avant un goûter bien mérité il a fallu ranger et nettoyer, mais cela : c'est aussi l'école de la vie.



Vaccination «Covid» à la RPA

Le 17 février dernier, 45 résidents volontaires sur les 79 de la RPA des 104 ont reçu le vaccin contre la Covid19.

Les résidents restant n'ont pas été vaccinés pour les raisons suivantes :

- Ils avaient été testés positifs à la Covid 19
- Ils ne souhaitent pas se faire vacciner
- Ils se sont fait vacciner dans des centres de vaccination
- Ils ne pouvaient pas se faire vacciner du fait de leur pathologie
- Ils n'étaient pas présents

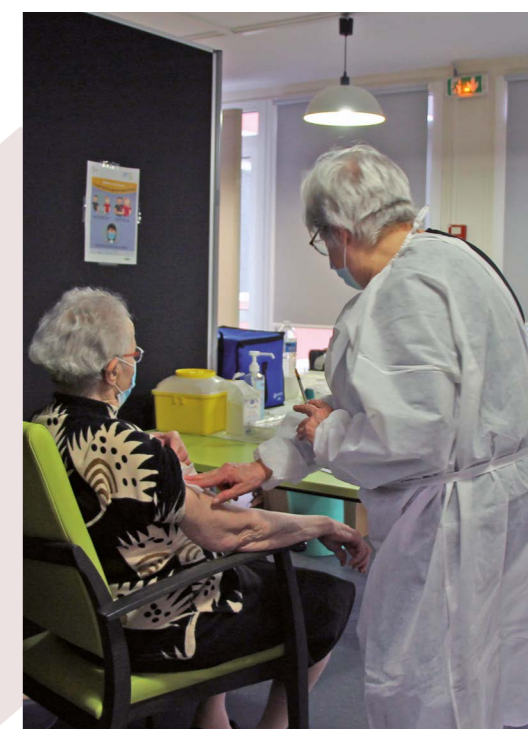
La journée s'est organisée de la façon suivante :

- Les résidents ont été appelés par téléphone afin d'éviter les rassemblements dans les parties communes, ensuite ils étaient accueillis dans la salle prévue pour la vaccination par l'équipe de la résidence et Madame BUREL (adjointe au Maire) afin de pointer les documents administratifs.
- Après un passage en salle d'attente, les résidents étaient répartis sur deux zones de vaccination, reçus par les 2 médecins présents qui leur ont expliqué le déroulement avant de procéder à l'injection.
- Les résidents ont pu pour finir, patienter dans une salle de repos pendant 15 à 20 minutes, avant que le médecin leur remette une attestation de vaccination.

A noter que les protocoles sanitaires de désinfection ont été respectés à la lettre.

L'après-midi s'est déroulée dans une ambiance conviviale où les résidents ont eu une occasion de se retrouver et d'échanger.

La deuxième injection aura lieu le 16 mars prochain.





Harfleur, ville de commerces

Grand port de commerce au 15^{ème} siècle, Harfleur a toujours mis un point d'honneur à soutenir le commerce local, malgré un parcours semé d'embûches. Des guerres historiques dues à son emplacement stratégique dans l'estuaire, aux guerres commerciales modernes avec l'arrivée des grandes surfaces, et les changements des habitudes de consommation, Harfleur a su s'adapter afin de garder une dynamique de commerces de proximité. Dans la lignée des maires précédents, Christine Morel et son équipe ont à cœur de faire perdurer cette tradition commerciale, afin d'encourager tout les types de commerces à s'installer dans notre belle cité afin d'offrir aux Harfleurais un cadre de vie agréable, pratique et convivial où le lien social peut prendre une place prépondérante, synonyme de « bien vivre ensemble ».

Avec 3 maires :

M. Gérard Eude, M. François Guégan et Mme Christine Morel

Gérard Eude

«J'apporte avec plaisir mon témoignage sur quelques épisodes qui ont pu émailler les dernières décennies d'activités artisanales et commerciales de notre ville.

Notre ville n'a pas échappé aux différentes politiques nationales et diverses évolutions qui ont influé sur notre société. Indéniablement, Harfleur est cependant bien restée, au fil de ces années, un pôle d'intérêt urbain, conservant ses capacités d'accueil et services de proximité.

Les périodes les plus significatives, et pour certains les plus traumatisantes furent largement ancrées par le développement des grandes surfaces commerciales implantées principalement en périphérie des grandes agglomérations. Le Havre ne fut pas parmi les plus impactées par ces implantations plus ou moins anarchiques, alimentées par la soif de profit des grands groupes agro-alimentaires. Ce type de commerces de grandes surfaces s'inscrivait malgré tout, dans l'évolution compréhensible des comportements des consommateurs. Qui n'a jamais rempli son caddy pour assurer ses approvisionnements hebdomadaires ?

La municipalité harfleuraise, n'a jamais désarmé, recourant aux dispositifs visant à épargner ces services de proximité si appréciables au quotidien des Harfleurais et Harfleurais ! Ce furent notamment les actions conduites au côté de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Havre. Ce furent aussi les initiatives visant au maintien des structures commerciales de proximité. Ce furent encore la contribution communale aux opérations de promotion. Les exemples ne manquent pas pour confirmer ces engagements, souvent difficiles, parfois fragiles, mais qui ne révèlent cependant aucun antagonisme réel dans la défense des intérêts de chacun.

Ces réflexions renforcent enfin mon optimisme naturel, restant encore persuadé que les manches sont indéniablement faites pour être retroussées.»

François Guégan

Notre municipalité depuis 1965 a toujours considéré le commerce de proximité comme un maillon essentiel dans le lien social vital à notre ville.

Bien sûr, tout a considérablement évolué dans l'activité commerciale et de consommation depuis les années 60, celle des marchands de charbon et des dizaines de cafés qui émailaient les rues d'Harfleur ; mais n'oubliez pas, les nostalgiques, que c'était aussi l'époque où une charrette passait tous les matins pour collecter le contenu des seaux des toilettes ! Alors plutôt que de condamner d'un trait rageur une évolution que toutes les villes ont connue (souvent de façon moins harmonieuse que la nôtre), efforçons nous de regarder les atouts qu'Harfleur conserve et, avec le recul, de considérer objectivement les effets de la politique menée par les différentes équipes, dont le fil rouge fut et reste l'idée de proximité de contacts au quotidien, de vie sociale que le petit commerce entretient.

C'est ainsi que dans ces années 85/2005 notre municipalité fut initiatrice d'une politique qui à l'époque faisait débat et qui maintenant fait exemple : celle du rachat par la collectivité des surfaces commerciales de proximité menacées et de leur revente à destination de surfaces commerciales

A partir de 2001 cette politique de soutien au commerce local s'est poursuivie de façon unilatérale de la part de notre municipalité.

La signature de conventions FISAC avec l'Etat nous a permis de financer des aménagements urbains mais aussi des rénovations de vitrines, de façades, des opérations d'animation commerciale, la poursuite de rachat de bâtiments emblématiques et nécessaires à notre attrait touristique. Reste l'essentiel : nos municipalités successives ont maintenu une ligne de conduite favorisant le lien social avec comme un des moteurs principaux le commerce de proximité !

Christine Morel

Globalement, l'une des principales préoccupations depuis le début du mandat a été de se préoccuper des commerces vacants sur Harfleur. Au sein des différentes conférences sur le sujet auxquelles j'ai pu assister, que ce soit celles organisées par l'Association des petites villes de France (APVF) ou encore celles de l'Association des maires de France (AMF), toutes faisaient état de la nécessité de travailler en parallèle sur l'habitat puisque les habitants d'une ville sont les premiers consommateurs. Par conséquent, une ville qui grossit soutient le commerce. C'est ce qu'on a fait et les résultats sont là.

Mais il faut bien souligner également que c'est la structure même du commerce qui change. Déjà dans le mandat précédent, on avait pu observer que les achats de proximité apparaissaient comme un nouveau besoin, les produits locaux devenaient petit à petit une demande nouvelle. C'est pour cela que la ville a accueilli une AMAP. C'est pour cela également que la ville a tout mis en œuvre pour héberger des maraîchers qui vendent leur production à la ferme. On a pu constater également une augmentation des producteurs locaux sur notre marché. Il est intéressant de souligner également qu'au niveau de la Communauté urbaine, cette même tendance vis-à-vis des producteurs locaux a été observée. Les élus de la majorité ont été partie prenante pour appuyer les politiques de développement des circuits courts couplés à la production locale. C'est le cas pour répondre aux besoins des restaurations municipales notamment.

Cette dernière année a mis en exergue cette tendance au local et le retour aux petits commerces de proximité, surtout en matière alimentaire. C'est bien. Il faudra veiller que cela ne reste pas qu'un effet conjoncturel mais s'inscrive dans une dynamique pérenne.

Ouvert à Harfleur depuis 2 ans, petit bilan !

Après un démarrage un peu compliqué de mars à décembre 2019, Mme Pécot du « Panier Gourmand » a su trouver sa clientèle. Elle avoue que le premier confinement lui a donné un petit coup de pouce, les clients fréquentant moins les grandes surfaces, se sont alors tournés vers les petits commerçants, et c'est ainsi qu'elle a pu « plus rapidement » fidéliser sa clientèle.

Avec une demande croissante de la part du public, elle avoue avoir « été dans le jus » tant la hausse de la fréquentation a été soudaine. Ce petit primeur de quartier, a su relever le défi, et s'adapter avec plaisir aux besoins des visiteurs (ex. des livraisons dans le quartier du vieux Beaulieu), qui revenaient pour « la qualité des fruits et légumes qui ne sont globalement pas plus chers qu'en supermarché malgré les idées reçues ». Mme Pécot a rapidement mis en place un rayon épicerie et « dépannage » jusqu'à la fin du confinement, et puis les présentations de fruits déguisés, de fromages ont repris la vedette... bref, tout est fait pour que chacun y trouve son bonheur.

Même si, à son grand regret, une bonne partie des gens ont repris leurs habitudes de « grandes surfaces », beaucoup sont restés fidèles et continuent de venir s'approvisionner chez elle, elle constate même que très régulièrement encore, de nouveaux clients poussent la porte de sa boutique.

Il faut dire qu'elle ne reste pas les deux pieds dans le même sabot, comme de nombreux commerçants harfleurais, elle propose régulièrement des nouveautés, en plus des habituels fruits et légumes de qualité, fromages – dont une grande partie provient de productions locales –, jus de fruits, confitures, et produits d'épicerie fine.

Le commerce de proximité représente tout cela, l'écoute, la demande, la recherche de la satisfaction de la clientèle, l'amour du travail bien fait, et le courage !

Seule dans son échoppe pour tout gérer, elle désire encore développer son offre et pourquoi pas installer des produits à l'extérieur, juste devant sa vitrine, malgré les difficultés supplémentaires que cela représente (climat, montage et démontage, oiseaux qui viennent picorer les fruits...).

La patronne se sent bien sur la place Maupassant, « l'ambiance est bonne, les gens sont sympas, pas désagréables et les échanges sont cordiaux, j'ai encore plein d'idées et de projets à faire découvrir à mes clients ». Un commerce harfleurais sur la place G. de Maupassant de Beaulieu à découvrir et redécouvrir.

Le « Panier Gourmand »
27 place Guy de Maupassant
Tél : 02 77 00 23 67
Horaires d'ouverture :
9h-12h30 / 15h-18h (pour cause de couvre-feu)



Les tournants du commerce local

- Des années 75 à la fin des années 90, la Ville a dû à chaque fois concilier, d'une part, l'évolution très rapide des modes de consommation et l'apport de ressources que pouvaient apporter de grandes installations commerciales pour le développement de la ville avec, d'autre part, un équilibre économique maintenu des petites structures commerciales qui faisaient vivre le centre ville et Beaulieu et, à l'époque, les quelques commerces de Fleurville.
- Les grandes enseignes qui ont impacté la vie commerciale harfleuraise ont été Mammouth dont les travaux ont été réalisés en 1978, puis Auchan qui a ouvert ses portes en 1998.
- Le projet d'implantation fut confirmé sur un secteur qui a bien vite révélé sa nature marécageuse, propice aux inondations dans le lit majeur de la Lézarde. La municipalité, attentive au maintien du potentiel économique et commercial de notre centre ville, ne disposait que de moyens d'interventions très limités face aux structures décisionnelles en la matière (les avis émanant de la « commission départementale d'urbanisme commerciale » n'étaient effectivement que consultatifs). L'implantation s'opéra légalement.

Une agence immobilière s'installe dans le centre ancien

Cela faisait bien longtemps que les rues d'Harfleur n'avait pas hébergé d'agence immobilière, grâce à l'installation prochaine de l'agence « Jonquière Immo » les Harfleurais pourront à nouveau profiter de ce service.

L'ouverture est prévue que pour la mi-mars, au numéro 7 de la rue Saint-Just dans le centre ancien, le petit local où Mme Inès Jonquière va installer son agence nécessitant beaucoup de travaux (auparavant il s'agissait d'un commerce de restauration rapide).

L'activité principale de l'agence sera dédiée à la gestion locative qui consiste à prendre en charge des logements locatifs et à faire le lien entre les propriétaires et les locataires, mais aussi à proposer des logements à louer, appartements et maisons. Les biens disposeront d'une visibilité sur internet (site de l'agence et sites spécialisés en plus de la vitrine rue Saint Just). Les logements à l'achat ne seront pour autant pas oubliés.

À la question « pourquoi avoir choisi Harfleur ? », Mme Jonquière nous explique que la ville est d'une part très bien située entre centre urbain et campagne, et d'autre part que le cadre médiéval du centre ancien est un atout non négligeable afin de disposer d'un cadre de travail attractif.

Après avoir rencontré Mme le Maire et le directeur général des services d'Harfleur afin de disposer d'un avis et d'un cadre légal, l'agence ouvrira ses portes avec des jours d'ouverture décalés : du mercredi au dimanche (l'après-midi du dimanche étant réservée aux rendez-vous).

Ce détail représente un confort pour les futurs locataires ou propriétaires afin de pouvoir visiter les biens durant les week-end (à noter : les horaires imposés par le couvre-feu actuel limitant fortement les possibilités de visites en semaine).

Enfin, le plus de l'agence : le mandat détaillé, ceci correspond à la possibilité de préciser des caractéristiques particulières pour un bien désiré et de laisser l'agence se charger des recherches pour vous (comme dans une célèbre émission de télévision...).

Agence immobilière « Jonquière Immo »
7 rue saint Just
tél : 06 09 36 79 39

Du mercredi au samedi : 9h30-17h30
Le dimanche matin : 9h30-13h
Le dimanche après-midi Uniquement sur Rendez-vous.

<https://www.jonquieresimmo.com>

 **JONQUIERES Immo**

- Installation de LECLERC en 1995 à quelques mètres du CANTIPOU harfleurais où elle était possible entraînant un manque à gagner pour la ville. À cette époque, la municipalité a obtenu des compensations financières des communes voisines : modification de la limite communale avec Montivilliers et signature d'une charte de partage des recettes de Foncier et de TP avec Gonfreville-L'Orcher sur l'ensemble du Campdolent Cantipou.
- En 2008, la législation nationale mise en place a privé les élus locaux d'un outil de contrôle sur l'ouverture de grandes surfaces commerciales : les commissions départementales d'aménagement commercial où siégeaient entre autres les élus locaux, les consommateurs, la concurrence et les prix perdirent de leur pouvoir. C'est ainsi que l'agrandissement de LIDL ou d'ALDI n'étaient plus contestables.
- À la fin des années 90 et au début des années 2000, fut réalisé la semi-piétonnisation des rues du centre-ville, bien sûr pas toute simple à gérer mais qui permet une cohabitation tranquille entre piétons et automobiles.

(Informations recueillies auprès de Messieurs Eude et Guégan).

Les modes alternatifs, plus proches de vous

Associatif, vente directe des producteurs aux consommateurs, AMAP... Harfleur accueille sans restriction toutes les formes de commerces vertueux. Permettant à tous de s'y retrouver dans un échange «gagnants/gagnants», ces différents types de commerces encouragent, tout comme le commerce de proximité, l'échange humain, le partage et l'ouverture à différents modes de consommation, trop souvent «trusté» par les grandes enseignes de nos jours.

À Harfleur, vous pourrez trouver :

- **L'AMAP des 104**, «Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne»

C'est un partenariat entre un groupe de consommateurs et un ou plusieurs producteurs locaux.

Légumes bio, frais, variés et de saisons, respect de l'environnement.

Paniers à 8 ou 12€. Engagement sur 6 mois.

Tous les jeudis entre 16h30 et 17h30 (couvre-feu)

Chez Artisans du Monde (coordonnées ci-contre)

- **La Petite Surface**

Vente direct sur la parcelle maraîchère du domaine du Colmoulins (fruits, légumes, herbes aromatiques, et produits frais variés en collaboration avec des petits producteurs locaux).

Saisonnalité oblige, les ventes sont actuellement interrompues.

Reprise des ventes à la ferme prévues en mai 2021

Mardis et jeudis de 16h30 à 19h

56 rue Paul Doumer 76700 Harfleur

Tél : 06 18 40 48 25

Mail : maraicher@lapetitesurface.com



Le commerce solidaire, des bénévoles présents

Ancrée dans la politique de la ville d'Harfleur, la solidarité se décline aussi sous le signe du commerce, qu'il soit tourné vers le monde afin de venir en aide aux producteurs de pays lointains, pour qu'ils puissent vivre dignement de leur production, ou qu'il soutienne les plus démunis de notre pays, ville, quartiers... Ces associations fonctionnent grâce au dévouement de nombreux bénévoles et aident ceux qui en ont le plus besoin à améliorer leur quotidien.

À Harfleur, sont présents :

- **Artisans du Monde**, vente de produits issus du commerce équitable.

Ouverts du mardi au samedi 14h30 - 18h

1 rue Gambetta - Harfleur centre

admharfleur@wanadoo.fr

- **Secours Populaire**, vente solidaire à tout petits prix, de vêtements, jouets, accessoires...

Solidair'Boutique

Rue Lecarnier - ouvert les jeudis après-midi de 14h à 17h et les mardis et vendredis matins

Tél : 02 35 47 78 75



Un dynamisme sans cesse renouvelé

Conserver une activité commerciale dans la durée n'est pas un long fleuve tranquille, beaucoup de choses peuvent se mettre en travers de la route de ces hommes et ces femmes qui, bien souvent ne comptent ni leurs efforts ni leurs heures. Alors, même s'il est vrai que dans beaucoup de villes des commerces ferment pour des raisons aussi diverses que variées, même si nous avons pu constater qu'Harfleur n'échappe pas à la règle, il reste indéniable que la ville garde un noyau constant de commerces de proximité, faisant de ces deux principaux pôles commerciaux (Beaulieu et le centre) des lieux de vie, d'échanges et de partage. Sans eux, la ville pourrait malheureusement prendre des allures de dortoir, où les habitants rentreraient chez eux en n'ayant croisé que collègues et «inconnus de supermarché»...

Afin de découvrir rapidement vos nouvelles enseignes, voici un petit tour d'horizon des ouvertures récentes et prochaines :



Goût de Moscou

47 bis rue de la République
Ouvert 7/7 de 9h à 15h et de 18h à 23h



Attiré par Harfleur pour «son aspect petit village, son cadre, sa convivialité et l'accueil chaleureux de la population», la famille Mamedov a cherché un local leur permettant de faire découvrir les spécialités russes aux Harfleurais et à tous les curieux. Une cuisine originale et goûteuse vous y attend, un endroit où l'on se sent vite à l'aise, où la maîtresse du lieu vous reçoit comme à la maison ! À découvrir !
Restauration à emporter ou en livraison
Spécialités russes (salades russes, Pelmeni, Lavash, Samsa, Lagman...) mais aussi restauration rapide (sandwichs, paninis...)
À noter : « Tout est réalisé à base de produits frais, 100 % fait maison et préparé chaque jour »



Cabinet de Sophrologie - Magali Nicolas

(Détails voir dans le Zoom de février)
38 rue général Leclerc
Tél : 07 70 42 05 71 - www.masophrologue.fr



Jonquières Immo (voir article en page 11)

7 rue Saint Just
Tél : reprendre le même que dans l'interview



Projets d'ouvertures :



LH Permis

Auto école
15 rue des 104 (parvis de l'église anciennement ECR)



Epicierie générale

1 rue Jehan de Grouchy
(anciennement Chauffage et Bois)

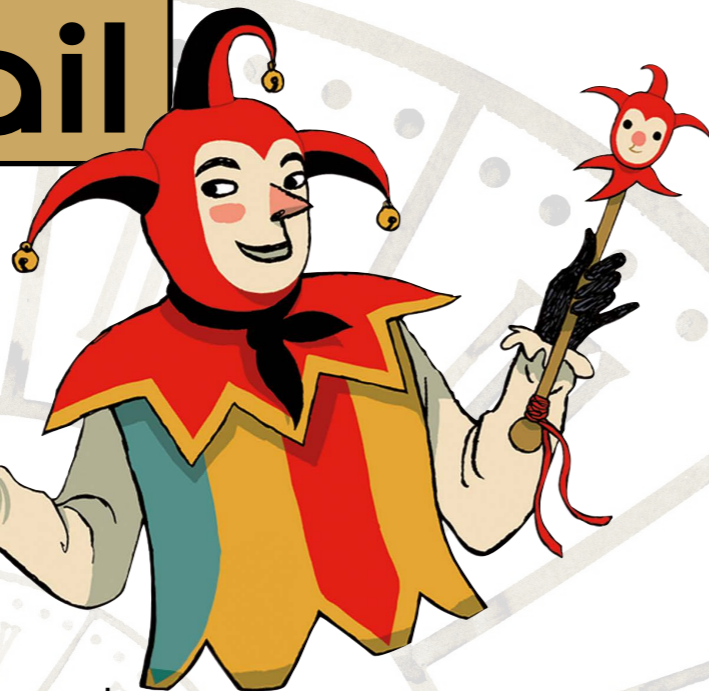


Changement d'enseigne sans changement d'activité :



Coiff Look devient **Médard Essentiel**
5 rue de la résistance





La Scie fait de la résistance !

Dans un contexte troublé et un avenir culturel très incertain, Harfleur, déjà orpheline de son édition 2020 de la très ancrée «Fête de la Scie» avait décidé de reporter celle-ci en 2021 (même si la fête étant bi annuelle désormais n'a lieu que les années «paires»).

Mais la Covid19 s'est malheureusement «invitée» aux réjouissances plus longtemps que prévu, et les mesures de restrictions gouvernementales imposent cette année encore leur lot de difficultés organisationnelles.

Malgré tout cela et parce que la Fête de la Scie fait partie de l'ADN de la ville depuis plusieurs dizaines d'années maintenant, la municipalité a décidé de mettre Harfleur aux couleurs de la «Scie» quoiqu'il advienne...

Alors, non, il n'y aura pas, en toute vraisemblance, de camps médiévaux dans le parc, de marché artisanal dans les rues du centre, et enfin l'atmosphère si particulière qui règne dans la ville le temps d'un weekend.

Alors oui, Harfleur relève le défi de mettre en place et d'offrir aux Harfleurais tout ce qu'il sera possible, de faire vivre ce grain de folie éphémère et salutaire, mais différemment, en bref voici ce que l'on peut déjà vous révéler...



Horaires de la fête :

Samedi 10 avril : 13h - 18h
Dimanche 11 avril : 10h - 18h



La Fête présente dans les 3 quartiers !

Si les Harfleurais ne peuvent pas se rendre à la fête, c'est la fête qui viendra à eux ! Des surprises à découvrir depuis sa fenêtre, son balcon, son jardin, en faisant ses courses, ou sur le marché dominical... autant de façons de vivre cette édition 2021 comme il se doit, de la vivre tout simplement.

Fleurville et Beaulieu

Ouvrez vos yeux et vos oreilles, la musique et les artistes sillonneront le quartier en déambulation.

Des prestations cocasses et poétiques sous vos fenêtres et sur le pas de vos portes

Centre ville

En déambulation comme pour les autres quartiers, avec quelques bonus prévus sur le marché dominical... Des «happening» éphémères et surprenants.

Un avant goût dans les écoles

La semaine précédant le weekend du 10&11 avril, les écoliers harfleurais auront droit à des spectacles fixes à l'intérieur des écoles, des représentations sur mesure, et des spectacles surprises dans les cours de récréation. Ils pourront donner, par leurs récits, un avant goût de la fête à tous les parents !

L'élu à la culture nous répond



Ousmane Ndiaye, vous êtes adjoint à la culture depuis la fin du mois de mai 2020, comment avez-vous appréhendé cette période difficile pour la culture ?

Effectivement la culture n'a pas été épargnée par la crise, nous avons connu un arrêt brutal depuis le 1er confinement. Cependant, cela m'a permis en tant

que nouvel élu de travailler avec les services et d'adapter notre programmation culturelle avec des animations que nous avons pu tenir pendant l'été 2020 et en fin d'année. Notre agenda est bien chargé sur 2021 en espérant que la situation évolue positivement pour permettre aux Harfleurais de le découvrir intégralement.

En avril 2020, la Fête n'avait pas pu se tenir, la décision d'un report avait été prise. Comment comptez-vous adapter l'évènement au contexte sanitaire ?

Rappel des faits très exact ! L'équipe municipale avait pris la décision de reporter l'édition 2020 de la fête et de ne pas l'annuler car c'est une date culte pour la population Harfleuraise et même régionale. Depuis, nous avons échangé avec les services, les élus et le collectif afin de définir une organisation permettant de la maintenir en avril 2021. Je peux déjà vous dire que l'esprit de la fête sera maintenu : des animations, de la décoration et des rendez-vous spontanés permettant d'éviter les attroupelements. Nous travaillons également sur des solutions qui permettront aux associations de participer pleinement. Nous attendons les autorisations préfectorales sur la communication de la ville concernant cette fête de la scie revisitée.

Normalement, une nouvelle édition de la Fête doit avoir lieu l'an prochain. Comment comptez-vous l'organiser ?

Nous allons certainement bénéficier du retour d'expérience de l'édition 2021 et avec le collectif, nous poursuivons la collaboration afin de préparer dès cet été la Fête de la Scie 2022. Espérons que d'ici là, nous pourrions la retrouver dans la version que nous aimons tant.

Pas de fête sans affiche !

L'illustratrice «Edith», qui avait réalisé l'affiche pour l'édition annulée de 2020, a accepté d'adapter son affiche et de jouer le jeu un an plus tard, pour le plaisir de vos yeux.

En plus de l'affiche, et en collaboration avec les services municipaux, elle vous prépare une exposition grandeur nature qui sera installée dans le parc de l'hôtel de ville.

Entre bandes dessinées et illustrations jeunesse, vous pourrez vous plonger dans l'univers d'Edith, un univers graphique riche et varié.

Pas de précipitation, même si le week-end des 10 et 11 avril en sera le point de départ, l'exposition restera en place quelques semaines de plus pour que tout le monde puisse en profiter.



Nous avons déjà quelques noms...

Les artistes locaux, toujours prêts à relever les défis ont adapté leurs prestations au contexte, et vous propose du rire, de l'émerveillement et de la bonne humeur. Ils feront tout ce qui leur est permis pour mettre de la joie et de la vie dans la ville ! Car rappelons le, ces hommes et ces femmes ne vivent que pour cela à longueur d'année, et votre plaisir comme votre présence sont leurs récompenses, mais aussi leur subsistance...
Ont répondu à l'appel d'Harfleur :

Les artistes de rues :

- La Cie «SDF»
- La Cie «Piano à pouce»
- La Cie «Les pieds au mur»
- Stéphane Boyer
- Corcovado
- Les Gipsy Pigs

Les médiévaux :

- Les compagnons pour Hasting
- Vegvisir

Pour les plus jeunes :

- Les p'tites Histoires en n'ombre
- Acid Kostik



Le 08 mars, une journée qui compte

Entretien avec Sabrina Lefebvre, adjointe à l'égalité Femmes-Hommes, à la lutte contre les violences faites aux femmes, à celle contre les discriminations et aux harcèlements ainsi qu'au handicap.



Sabrina Lefebvre, vous êtes adjointe à l'égalité Femmes-Hommes, à la lutte contre les violences faites aux femmes, à celle contre les discriminations et aux harcèlements ainsi qu'au handicap. À quoi cela correspond-il pour vous ?

Avant tout, il faut bien souligner qu'il s'agit d'une nouvelle délégation. C'est un choix fort de la nouvelle municipalité que de l'avoir mis en place. C'est à la fois un honneur, une

fierté pour moi, mais aussi une responsabilité importante dans la mesure où je dois veiller à ce que les projets municipaux prennent en considération cette dimension éminemment transversale.

C'est un combat que j'ai mené toute ma vie et qui permet de réaliser des choses concrètes pour amener les Harfleuraises et les Harfleurais à prendre ces sujets à bras le corps.

Cette délégation amène à réfléchir sur des questions de société fondamentales qui, contrairement à ce qu'on pourrait croire, sont loin d'être réglées et ne concernent pas que des « minorités » comme on le laisse entendre parfois, mais bien au contraire, concerne tout le monde. Les questions d'égalité par exemple, sont des questions qui se posent pour tout le monde.

Pourquoi avoir choisi de faire du 08 mars un tel événement ?

Avant tout, je commencerai par dire que la journée du droit des femmes, et non pas journée de la femme comme on l'entend abusivement un peu partout, ça incarne des valeurs que l'on m'a transmises.

Je pense que c'est un point de départ pour quelque chose de plus grand qui est et sera à mener sur l'ensemble du mandat et peut-être même sur une vie toute entière.

Cette date, c'est aussi le grand départ de cette nouvelle délégation. Ça signifie le début d'un grand travail en lien avec les habitants pour mener de futurs projets pour la ville qui révèlent l'importance de cette délégation.

Concrètement, ça veut dire mettre en place un groupe de travail, réfléchir ensemble, partager et rire aussi !

Globalement, c'est un véritable enjeu de société qui n'a malheureusement pas encore porté ses fruits comme on le souhaiterait et en tant que commune, cela permet d'agir à notre échelle tout en ayant une portée symbolique qui dépasse les frontières de la ville.

Quels sont les développements que vous envisagez pour cet événement ?

J'aimerais que cette journée représente la consécration, la fin d'un cycle commun de réflexion, qu'elle devienne un moment fort pour les habitants et que chaque génération se sente impliquée et concernée.

Cela doit également permettre de rapprocher la municipalité et les habitants autour de ce thème sociétal majeur.

L'heure du conte

Une petite parenthèse magique dans l'emploi du temps des enfants, l'Heure du conte est comme une petite bulle pleine d'histoires très variées. C'est à la bibliothèque E. Triolet, entourés des agents municipaux que les petits de 3 à 7 ans découvrent les parcours semés d'embuches de personnages hauts en couleurs et chantent des contes inédites.

Prochaine date à retenir :

Le 23 mars 2021 de 16h30 à 17h30

«Fête du printemps» - Venez déguisés !!

Sur réservation au 02 35 45 42 27



L'Arnaqueuse de Thom Trondel



En raison de la crise sanitaire, cet événement est reporté à une date ultérieure

Vous avez aimé le comédien Thom Trondel dans la pièce « Mars et Vénus » à La Forge en février 2020 ? Vous l'adorerez dans « L'Arnaqueuse », le 19 mars 2021 ! Navigant entre Pretty Woman et le Dîner de Cons, cette pièce de théâtre a connu un énorme succès au Festival d'Avignon 2019.

L'Arnaqueuse de Thom Trondel
Théâtre - humour

Vendredi 19 mars - 20h30 - Le Creuset - La Forge

Tarifs de 4 € à 10,50 € - Billetterie Accueil - La Forge

Christophe Alévêque «Revue de presse»

Chaque jour, Alévêque livre sa revue de presse actualisée. Il déchiquette le monde sans gilet pare-balles dans une thérapie de groupe improvisée, sans limite, sans structure et sans tabou ! S'il s'acharne encore à faire sauter les bombes à sa portée, c'est parce que c'est encore le meilleur moyen de les désamorcer.

Ici, en humoriste engagé, dégage, à la marge, en clown dérisoire ou missionnaire, il décortique l'actu et ce qu'en dit la presse. Il fait sa « revue ».

Alévêque prend les choses en main, il attaque autant les grands sujets d'actualité que les petits.

Tout lui est permis, surtout mettre à mal l'impunité des gens du pouvoir et des manipulateurs de l'information. En ces temps de couvre-feu moral, il a trouvé un espace de liberté d'expression total et salvateur ! Un vaste délire pour bien débiter l'année 2021 !

Christophe Alévêque «Revue de presse»

One man Show - humour

Événement reporté en fonction de la réouverture des salles de spectacles.

Tarifs de 7 € à 19 € - Billetterie Accueil - La Forge



8 Journée internationale des droits des femmes

Droit des femmes et paix internationale

La Journée internationale des droits des femmes trouve son origine dans les manifestations de femmes au début du XXe siècle, en Europe et aux États-Unis, réclamant des meilleures conditions de travail et le droit de vote. C'est en 1975, lors de l'Année internationale de la femme, que l'Organisation des Nations Unies a commencé à célébrer la Journée internationale du droit des femmes le 8 mars.

Une journée d'action

Le 8 mars est une journée de rassemblements à travers le monde et l'occasion de faire un bilan sur la situation des femmes. Traditionnellement les groupes et associations de femmes militantes préparent des événements partout dans le monde pour :

- fêter les victoires et les acquis
- faire entendre leurs revendications
- améliorer la situation des femmes

C'est aussi l'occasion de mobiliser en faveur des droits des femmes et de leur participation à la vie politique et économique.

Les Nations Unies définissent chaque année une thématique différente.

Le thème du 8 mars 2021 est «Leadership féminin : Pour un futur égalitaire dans le monde de la Covid-19».

Conseil municipal du 6 février 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni le samedi 6 février dans la salle du Creuset de la Forge pour étudier les 32 délibérations mises à l'ordre du jour. Sur les 29 conseillers municipaux en exercice, 24 étaient présents et 5 étaient excusés et avaient donné une procuration de vote.



Justine Duchemin, nouvelle adjointe

Christine Morel a informé l'assemblée de la démission, pour raisons personnelles d'Yvette Roméro de son poste d'adjointe au maire. L'élection d'un nouvel adjoint a donc été soumise au conseil municipal. Proposée par le groupe Harfleur 2026, Justine Duchemin a été élue, après un vote à bulletin secret, nouvelle 3ème adjointe au maire, par 23 votes favorables et 6 votes blancs. Yvette Roméro reste conseillère municipale.

Mme la Maire a alors informé le conseil de la nouvelle répartition des secteurs délégués attribués précédemment à Yvette Roméro :

Justine Duchemin : Éducation - Restauration municipale - Maintenance et hygiène des locaux Ousmane Ndiaye reprend quant à lui en plus de ses secteurs précédents (Culture et Animations, Relations internationales, Culture de Paix), le secteur des finances.

À la suite de cette élection, le conseil municipal a procédé à plusieurs modifications au sein de la commission d'appel d'offres, des commissions municipales d'étude ou encore dans la représentation de la Ville au sein des conseils d'écoles.

Covid-19

Masques en tissus

Afin de protéger la population et les agents municipaux, la Ville d'Harfleur avait commandé, en avril 2020, auprès de la Communauté Urbaine dans le cadre d'un groupement d'achat publics, 8 460 masques tissus lavables adulte, 540 masques tissus lavables enfant et 9 000 masques chirurgicaux jetables pour un coût total d'achat de 34 511,16€. Les masques grands publics ont été distribués aux habitants durant la première quinzaine du mois de mai 2020.

Cet achat peut bénéficier d'une aide de fonds européens, via la Région Normandie à hauteur de 80 % du coût total. Le Conseil Municipal a validé la signature de la convention permettant de bénéficier de cette subvention. Le coût résiduel à la charge de la Ville sera de 6 902,23 €.

Environnement

Hydraulique douce

Le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur un dossier présenté par la Communauté Urbaine le Havre seine Métropole concernant différents aménagements d'hydraulique douce (mares, haies, fascines, noues, bandes enherbées...) sur le territoire des 54 communes de la CU.

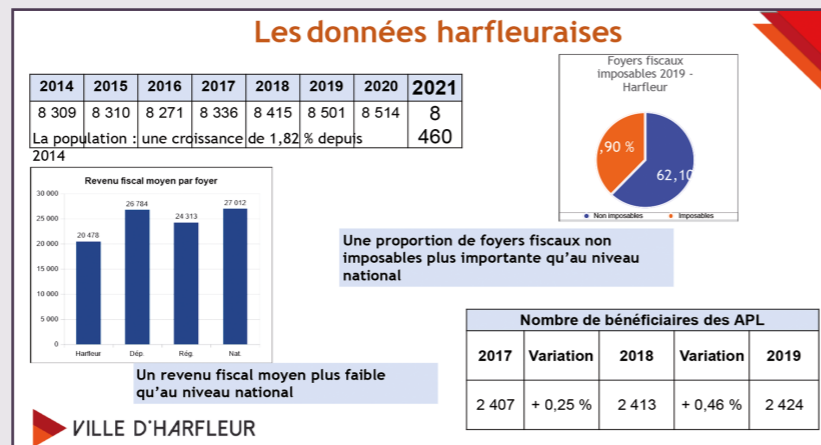
Ce programme global qui sera réalisé progressivement prévoit la possibilité de maintenir, reprendre ou créer 2990 aménagements destinés à réduire les phénomènes de ruissellement et d'érosion des sols et à protéger la ressource en eau sur le périmètre de la Communauté Urbaine. Sur la commune d'Harfleur, deux aménagements sont concernés, un dans le parc de la Mairie et l'autre au niveau du centre hospitalier Jacques Monod, entre la LER et la voie rapide.

Débat d'Orientations Budgétaires

Une part importante du Conseil municipal a été consacrée au débat sur les orientations budgétaires 2021.

L'objectif de ce débat est de présenter aux conseillers municipaux les grands axes et choix politiques qui servent de base à la construction du budget municipal 2021, qui sera adopté lors du conseil du 13 mars. C'est un fil conducteur qui permet de mesurer l'impact des choix budgétaires sur les prochaines années.

Après avoir évoqué le contexte national (Loi de Finances 2021 votée au Parlement) et le contexte local (évolution de la population, revenus des habitants, foyers imposables...), Christine Morel a ainsi précisé les grandes orientations politiques retenues pour 2021.

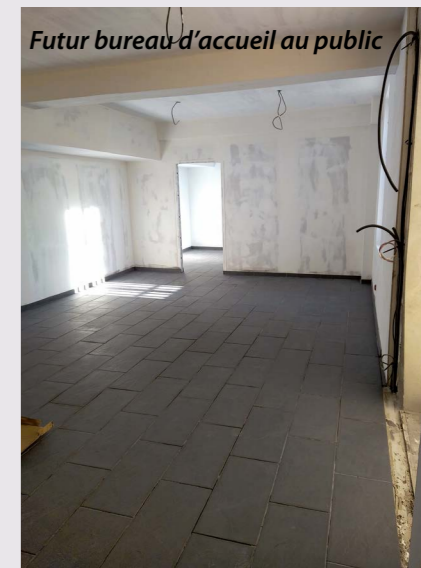


« 2021 sera réellement la première année de mise en œuvre de notre programme municipal. Il nous faut lancer certaines études urbaines et techniques pour pouvoir construire nos projets, définir les montages financiers, concerter la population. Notre équipe a souhaité que ce premier budget reflète nos ambitions : faire d'Harfleur une ville plus sûre dans ses déplacements, plus agréable, plus respectueuse de l'environnement mais aussi une ville qui protège ses citoyens des difficultés de la vie quotidienne. Nous avons souhaité placer au cœur de nos préoccupations pour cette année, les modes de déplacements et notamment le vélo. Beaucoup d'actions seront menées en ce sens en 2021 afin d'enclencher une dynamique. Tout cela s'inscrira en concordance avec les actions de notre Communauté Urbaine (plan vélo d'agglomération, 3e ligne de tramway...etc.). Nous démarrons également cette année des actions progressives liées au verdissement de la Ville, à l'amélioration de la biodiversité. C'est bien évidemment un axe essentiel au moment où de son côté l'État français est condamné pour « passivité » face au réchauffement climatique. Vous verrez dans les programmes d'investissements proposés que nous souhaitons également poursuivre fortement la rénovation énergétique de nos bâtiments municipaux. » Extrait de la présentation par C. Morel, maire.

Côté chiffres le budget 2021 devrait s'établir à hauteur de 14 233 000 € dont 2 766 300 € consacrés aux investissements. Les taux des impôts locaux resteront inchangés pour 2021.

Parmi les projets d'investissement présentés figurent :

- Une première phase de création de vergers communaux pour 50 000 €.
- L'aménagement des lieux d'accueil du public pour le secteur urbanisme / services techniques au sein du Centre Technique Municipal. A noter que l'enveloppe consacrée à ces travaux avait été répartie sur les budgets 2020 et 2021. Ils bénéficient de subventions du Département, de l'Etat, de la Communauté Urbaine. Pour 2021, 93 000 € sont inscrits à cet effet.
- Plan Vélo dont une étude de circulation et de stationnement avec l'AURH : 25 000 €
- Plan pluriannuel vidéosurveillance (1ère année), étude et 1ère phase de travaux : 25 000 €
- Étude technique sur la rénovation du gymnase Maurice Thorez : 20 000 €
- Actions d'urgence rue Jehan de Grouchy (en complément des actions d'accompagnements spécifiques) : 45 000 €
- Travaux sur l'ensemble des bâtiments (écoles, équipements sportifs et culturels, salles municipales, autres bâtiments...) : 172 500 € dont 70 000 € pour une grosse réparation sur le toit de l'école des Caraques ou 13 000 € pour la réfection d'un terrain de foot au



- complexe sportif M Thorez.
- Étude et travaux église Saint-Martin : 129 060 €
- Travaux de rénovation énergétique : 45 365 €
- Environnement et cadre de vie des quartiers : 23 900 €
- Renouvellement parc informatique, photocopieurs (services et écoles) : 50 000 €
- Achat de matériels de restauration (cuisine centrale et cuisines des écoles) et d'entretien des locaux : 36 800 €
- Achat de matériels et investissements spécifiques : 66 400 € dont 23 000 € pour le chantier de la Porte de Rouen, 9 000 € pour des marquages de sécurité sur la voirie, 7 300 € pour les petits investissements gérés par les directeurs d'écoles...

Des enveloppes spécifiques liées à la crise sanitaire

Pour la partie fonctionnement, outre les fonctionnements habituels des services et activités municipales (centres de loisirs, écoles, bibliothèque, équipements sportifs ...) il a été proposé de réserver deux enveloppes financières spécifiques liées à la crise sanitaire. D'une part 50 000 € seront inscrits au budget 2021 afin de faire face aux différents achats liés à la protection face au virus (gel hydroalcoolique, désinfectants spécifiques, petits matériels de nettoyage mis par exemple à disposition dans les écoles) et 30 000 € seront réservés à des actions d'accompagnement social dans le domaine éducatif ou d'aide aux familles.

Prochain Conseil Municipal :
Samedi 13 mars
9h30 - La Forge
Les synthèses et PV des conseils
sont disponibles sur www.harfleur.fr

Prochain conseil communautaire
Jeudi 1er avril - 17h
Carré des Docks - Le Havre

Jobs d'été pour les étudiants

Comme chaque année, la Ville d'Harfleur propose des « jobs d'été » à de jeunes étudiants harfleurais majeurs pour les mois de juillet et août 2021, essentiellement au sein des équipes du service fleurissement – espaces verts.

Vous êtes Harfleurais (e), majeur (e), étudiant (e) post bac en 2020/2021, ou vous entrez en études supérieures à la rentrée scolaire 2021, vous pouvez postuler dès à présent en envoyant votre lettre de motivation et votre curriculum vitae à :

Madame le Maire – Jobs d'été
55 Rue de la République
76700 HARFLEUR

ou par courriel sur
mairie@harfleur.fr

Vous pouvez également déposer votre lettre de motivation et curriculum vitae au service Ressources Humaines de la Ville d'Harfleur.

Certains postes nécessitent la détention du permis B : précisez-le sur votre curriculum vitae !
Vos candidatures peuvent être déposées jusqu'au 31 mars 2021.

La halte jeux en mode pratique

Elle accueille des enfants de 2 mois ½ à 3 ans résidant à Harfleur.

Pour un accueil régulier sur l'année ou occasionnel, elle offre une capacité d'accueil de 10 places et est ouverte 4 matinées par semaine (tous les jours sauf le mercredi) de 9h à 11h45.

Elle bénéficie également des mêmes intervenants extérieurs que le Multi-Accueil « Au p'tit pot de miel » (musicien, ludothécaire et bibliothécaire). Des sorties sont également proposées avec la participation des parents.

D'après l'enquête de satisfaction 2019, 70% des familles utilisatrices utilisent la halte 1 journée par semaine mais dans le cadre d'un accueil régulier sur l'année.

Pour plus de renseignements sur les modalités d'inscriptions :
Tél : 09 50 91 69 53 - 7 rue Carnot - 76700 Harfleur

Carnet

Naissances :

01/01/21 LANGE Kayden
02/01/21 TECHER DURASNEL Jayden
23/01/21 OUSSENI MCOLO Baco

Décès :

25/01/21 LEMESLE Daniel
04/02/21 AIT AHMED Karim

«Un billet patrimoine» harfleurais !!

Sur la page Facebook de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, on pouvait trouver le 21 février dernier, un sujet le chantier de restauration de la porte de Rouen.

Le saviez-vous ?

Porte ouverte sur l'archéologie.

De 2006 à 2009, un chantier de fouilles a permis de comprendre l'organisation de l'impressionnante fortification qui, autrefois, protégeait la Ville d'Harfleur grand port militaire chargé, avant la fondation du Havre par François 1er, de sécuriser l'estuaire de la Seine.

Pendant l'interminable guerre de Cent Ans, Harfleur est en première ligne face aux Anglais, qui l'occupent plus de 30 ans entre 1415 et 1450. De cette période datent les vestiges étudiés : une porte de ville flanquée de deux tours, précédée d'un pont dormant.

Vers 1480, Louis XI renforce l'ouvrage devant la porte par un puissant boulevard d'artillerie en forme de fer à cheval, composé de six puissantes tours avec casemates et embrasures de tir. Cet ensemble monumental permet de mieux comprendre l'importance stratégique de la cité médiévale.

Avis aux passionnés d'histoire et de taille de pierre : depuis 2007, des bénévoles sont recherchés pour participer à la restauration de ces ouvrages.



Info LiA

Pour tout connaître des horaires et lignes de bus et tramways :

<http://www.transports-lia.fr>
ou sur smartphone
« LiA les lignes de l'agglo »

Allo Agglo ?

Gestion des déchets, transports scolaires, les risques majeurs ?

pour toutes questions sur la Communauté Urbaine,
Tél : 02 35 22 25 25
Site web :
www.lehavreseinemetropole.fr

Les élus à vos côtés

Vous souhaitez rencontrer un élu municipal ?

Pour prendre rendez-vous avec Madame le Maire ou un adjoint, contactez :

le cabinet du maire
au 02 35 13 30 10
ou mail :
cabinet@harfleur.fr

Pharmacies

Dans la journée, appelez votre pharmacien habituel.

Pharmacie Delplanque
35 rue de la République
02 35 45 40 39

Pharmacie de la place d'Armes
26 rue Jehan de Grouchy
02 35 45 77 09

Pharmacie Debris - Fievet
33 pl. Guy de Maupassant
02 35 45 43 29

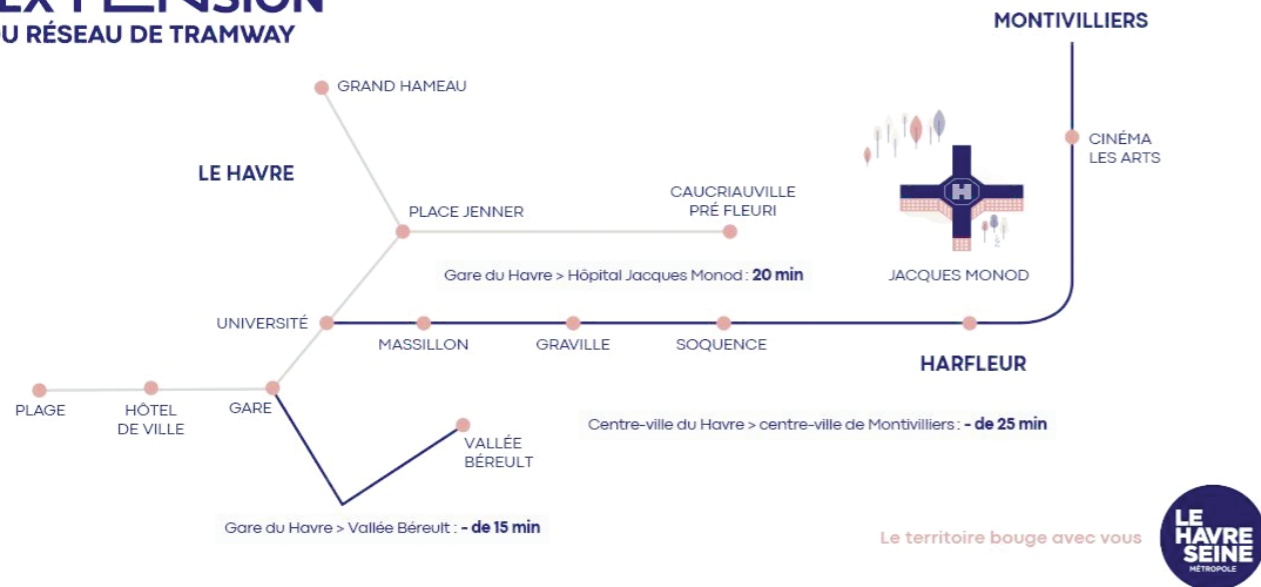
Après 20h, appelez le 3237

Urgences

Tél. prioritairement
15 : SAMU
17 : Police nationale
18 : Pompiers
114 : Secours personnes sourdes et malentendantes (sms/fax)
112 : Urgence depuis un portable

Sinon, téléphonez au
02 35 13 30 00
un répondeur vous donnera le numéro de téléphone de l'astreinte technique de la ville

PROJET D'EXTENSION DU RÉSEAU DE TRAMWAY



Pour un ligne de tramway... qui va plus loin

Le projet de tracé de 13 km améliorera la connexion entre le centre-ville, les quartiers en devenir et plusieurs équipements majeurs pour la santé, les études et les loisirs. Objet d'une prochaine concertation publique, la nouvelle ligne devrait voir le jour à l'horizon 2027.

Une meilleure mobilité pour les habitants de la Communauté Urbaine

Le Havre Seine Métropole porte ce projet structurant pour Le Havre et sa communauté urbaine, adopté lors du conseil communautaire du 18 février 2021.

En choisissant un mode de transport fiable, efficace et vertueux pour l'environnement, l'intercommunalité crée les conditions d'une meilleure mobilité pour les 55 000 habitants et 23 000 emplois directement concernés.

Relier le centre-ville du Havre aux quartiers sud et Montivilliers

La future ligne reliera le centre-ville aux quartiers sud jusqu'à Vallée Béreult, ainsi qu'à Massillon, Graville, Soquence, Harfleur et Montivilliers.

L'extension permettra de desservir des zones densément urbanisées et plusieurs équipements majeurs dont le campus universitaire, les Docks, le stade Océane, l'hôpital Jacques-Monod, le cinéma Les Arts, des établissements scolaires et des pôles commerciaux.

La nouvelle ligne servira de colonne vertébrale au futur plan de déplacement intercommunal, favorisant le report de l'automobile vers les transports en commun, le vélo et la marche à pied.

Une concertation publique pour affiner le projet

Il a été acté lors du conseil communautaire du 18 février d'engager une concertation publique à l'automne prochain avec l'ensemble de la population.

Les habitants et les acteurs directement concernés par le trajet pourront contribuer à la définition du tracé définitif et de ses aménagements, ou encore à la localisation des stations et au type de services associés.

Au terme de la concertation publique, le calendrier prévoit deux ans d'études suivies de deux années de préparation et autant pour le chantier lui-même, soit une mise en service attendue à l'horizon 2027.

(Source : Le Havre Seine Métropole)



Harfleur 2026 - Groupe des élu.e.s communistes et républicains

L'égalité Femmes-Hommes : du discours aux actes !
Les textes sont sensés en être les garants, à en écouter nos gouvernant.e.s, tou.te.s souhaitent tout mettre en œuvre pour y parvenir, mais la réalité nous ramène à un triste constat : celui d'inégalités criantes entre les femmes et les hommes.

Inégalités de salaires, inégalités de postes, inégalités du quotidien, y compris dans les biens de consommation genrés.

La crise sanitaire en est le révélateur, lui qui a rendu les femmes premières de cordée visibles.

Les femmes sont : 87 % des soignantes et infirmières, 91 % d'aides-soignantes, 97 % des aides ménagères et aides à domicile, 73 % agentes d'entretien, 76 % des caissières et vendeuses. Cela signifie que les inégalités que subissent les femmes se doublent d'inégalités sociales flagrantes.

A Harfleur, nombreuses sont les femmes qui sont victimes de ces inégalités, mères dans des familles monoparentales, dont beaucoup se sentent empêchées de chercher un travail afin de s'occuper de leurs enfants. C'est pourquoi, l'action choisie par la municipalité, de présenter des portraits de femmes qui subissent ces inégalités au quotidien, est très importante pour sensibiliser

et lutter contre leurs reproductions. L'égalité ne s'obtient que par la solidarité.

C'est un combat qui concerne les femmes et les hommes aussi. C'est toujours bon de le rappeler à l'orée de ce 8 mars 2021.

Yoann Lefranc
Président du groupe

Groupe d'opposition

Groupe Harfleur ensemble pour demain

À Harfleur, faute de boussole l'équipage navigue à vue

En principe les orientations budgétaires permettent de projeter et clarifier les actions qui seront entreprises au cours de l'année et donner une tendance pour les années futures.

Ce qui inquiète c'est le flou des réponses apportées aux questions que nous posons à l'équipe censée gouverner les finances de la commune. Voici quelques illustrations.

Lorsqu'on interroge Mme le Maire sur le coût global engendré par la crise COVID et la répartition par postes de dépenses nous obtenons des réponses non chiffrées.

Lorsqu'on demande quelles actions sont prévues rue Jehan de Grouchy pour une enveloppe de 45000€ on nous répond que les actions seront déterminées lors des commissions et on ne nous donnera pas plus d'informations.

Lorsqu'on demande pourquoi une rallonge de 93000€ est nécessaire pour le Centre Technique Municipal, la réponse est approximative.

Ce faisant, on apprend l'air de rien, qu'un projet intergénérationnel était prévu mais ne pourra se faire

car Harfleur a dépassé la limite haute en matière de construction de logements sociaux.

Enfin concernant le déséquilibre budgétaire qui demeure entre budgets de fonctionnement et d'investissement, nos remarques sont toujours traitées avec la même désinvolture. Pourtant il est clair que Harfleur consacre 600.000€ de plus que les autres communes de même taille pour "fonctionner". Cette somme pourrait grandement servir à entretenir et enjoliver des équipements qui en ont bien besoin.

Nacéra Vieublé
Présidente du groupe

**Vous souhaitez
améliorer la visibilité
de votre commerce,
entreprise, association...**



Réservez votre espace publicitaire dans le

Zoom

Informations Municipales - Ville d'Harfleur



- > Mensuel - 4 500 exemplaires
- > Distribution dans les boîtes aux lettres de tous les foyers harfleurais, mais aussi auprès des commerces, entreprises, lieux stratégiques...
- > Version papier et numérique (sur le site de la ville)
- > Tarifs accessibles